

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DÉROULEMENT DU PROGRAMME CLINIQUE DE L'ÉCOLE DE DROIT

Dans le cadre de votre 2^{ème} année de master Droit économique, vous avez la possibilité de vous engager au sein de la Clinique de l'École de droit. Ainsi, vous pourrez participer, au choix, au programme « Responsabilité et Innovation Sociale des Entreprises (RISE), au programme « Human Rights, Economic Development, and Globalization (HEDG) » au « programme Migrations » (Recherche et assistance dans le domaine de l'immigration et de l'asile) au projet « Accès au droit » ou « Justice Environnemental et Transition Ecologique (JETE) ».

La participation à l'un de ces programmes est créditée de 4 ECTS par semestre et vous permet de recevoir une formation à la fois théorique et pratique organisée de la manière suivante :

1. Au sein de chaque programme, les étudiants sont répartis par équipe sur des projets qui font l'objet de 24 heures de formation/semestre dispensées en classe (=cours Clinique HEDG/ RISE/ Migrations/ Accès au droit/JETE) ; le travail pratique sur les projets représente quant à lui au minimum une demi-journée de travail collectif par semaine.
2. Les étudiants sélectionnés pour **RISE** travailleront sur des projets liés à des initiatives en matière de responsabilité et d'innovation sociale, notamment en appui de départements juridiques/RSE/ethics & compliance d'entreprises.
3. Les étudiants sélectionnés pour **Migrations** participeront notamment aux activités d'associations de soutien aux migrants dans le domaine de l'assistance juridique/administrative et mèneront également des projets de recherche empirique.
4. Les étudiants sélectionnés pour **HEDG** travailleront sur des projets visant à élaborer des stratégies judiciaires et extra-judiciaires (recherche et documentation, plaidoyer etc.) afin de remédier à des situations de violation des droits humains par des acteurs de la globalisation et du développement économique. Ils travailleront essentiellement en soutien d'O.N.G.s ou de juristes travaillant sur ces questions à l'échelle transnationale et dans des pays en développement.
5. Les étudiants sélectionnés pour **Accès au droit** travailleront sur des projets visant à développer l'autonomie juridique d'individus et de communautés fragiles, souvent placés dans des situations d'exclusion, afin de les aider à faire face aux difficultés juridiques qu'ils rencontrent et à faire valoir leurs droits.
6. Les étudiants sélectionnés pour **JETE** travailleront à la fois sur des projets de recherche et/ou de plaidoyers en matière de justice environnementale, ou en collaboration avec des acteurs publics, privés de la transition écologique.
7. Tous seront encadrés par un enseignant et un ou plusieurs tuteurs (professeurs, anciens de la clinique, avocats, juristes, doctorants...) propre à chaque projet.

Le programme Clinique est donc une occasion unique de mettre en pratique vos connaissances tout en contribuant directement à des projets d'intérêt public en relation directe avec des partenaires rigoureusement sélectionnés par le conseil scientifique de la Clinique.

Vous trouverez ci-après les descriptifs des projets présélectionnés par ce conseil scientifique pour l'année 2019-2020 : <https://drive.google.com/drive/folders/1kAD7sxxg0IHP9VLZMmy-XY-QbluV7ugAE?usp=sharing>

Nous attirons votre attention sur le fait que les projets présentés ici peuvent évoluer d'ici le lancement de la clinique en septembre.

A titre informatif, vous trouverez également sur les [pages Clinique du site de l'École de droit](#) une présentation des projets sur lesquels les étudiants ont travaillé cette année.

Si vous souhaitez vous porter candidat à l'un des programmes de la Clinique, veuillez noter les informations suivantes:

1. Compte-tenu de l'investissement requis, votre engagement dans la clinique **n'est pas compatible avec un Moot, un projet collectif ou le programme d'initiation à la recherche** (sauf cas exceptionnels en GGS, d'un PIR étroitement lié à un projet clinique - merci de nous contacter à ce sujet avant de vous porter candidat).
2. Dans un souci de cohérence et afin de vous permettre de mener au mieux les projets que vous seront confiés, **ce cours clinique est étroitement associé à un autre enseignement électif**. Autrement dit, si vous participez à la Clinique, vous devrez suivre un cours de la maquette GGS selon les combinaisons suivantes:
 - Pour le programme **RISE vous devrez suivre** le cours Responsabilité sociale et Gouvernance Global de Luca d'Ambrosio à l'automne 2019 et nous vous suggérons de suivre également le cours Globalisation et pluralisme juridique de Jean-Philippe Robé à l'automne 2019;
 - pour le programme **HEDG vous devrez suivre**, le cours de Human Rights, Global Poverty and Development de Jeremy Perelman à l'automne 2019;
 - pour le programme **Migrations vous devrez suivre**, le cours de Droit européen des migrants de Loïc Azoulai à l'automne 2019;
 - pour le programme **JETE vous devez suivre**, le cours Droit économique de l'environnement de Laurent Neyret au printemps 2020;
 - pour le programme **Accès au droit vous devez suivre**, le cours Comparative discrimination law: enforcement and effectiveness in a global world au printemps 2020.
3. Compte tenu de la nature des projets et des responsabilités qui vous seront confiées, **un investissement annuel est obligatoire**, en outre, vous pourrez être amené(e) à poursuivre ou achever votre travail en mai-juin, une fois vos examens terminés.
4. Le programme HEDG est dispensé en anglais et les projets peuvent se dérouler en anglais ou en français, en fonction de la langue de l'appel à projets.

5. **Dispenses de cours/ateliers:** afin de vous dégager du temps pour travailler sur vos projets, vous bénéficiez, en tant qu'étudiants de la Clinique, de certaines dispenses:
 - les étudiants inscrits en GGS sont dispensés de 3 ateliers à l'automne et de 2 ateliers au printemps;
 - les étudiants inscrits en EMR sont dispensés d'un électif/ semestre;
 - les étudiants inscrits en DPE, CEA et DI sont dispensés d'un cours électif à l'automne.

6. Le projet Clinique sur lequel vous avez travaillé servira de support à votre Grand oral.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir compléter l'un des deux formulaires ci-dessous **avant le 10 juin 2019 - 12h**. Il vous sera demandé de joindre votre CV et une lettre de motivation (Format PDF avec vos Noms et Prénom, exemple : *NOM_Prénom-Lettre de Motivation*). Vous préciserez dans votre lettre, les deux projets auxquels vous postulez (par ordre de préférence). **Ces deux projets doivent appartenir au même programme.**

Néanmoins, pour sa première année, le programme JETE sera particulièrement sélectif, les candidats à cette clinique ont donc la possibilité exceptionnelle de choisir en seconde option, un projet d'une autre clinique. Tout sera indiqué dans le formulaire JETE.

Pour les programmes HEDG ; RISE ; Accès au droit :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScIpYIIKDZ2qX1vfDVoepRPZ2VGadxNbPUT9I8UCB9tKwxxRw/viewform>

Pour le programmes JETE :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDyUAanPVA8ujfJhNrJ56hH_eK2z7eZ_trX8n19VLZyNHdg/viewform

Des entretiens téléphoniques seront organisés entre le 17 et le 28 juin 2019. La sélection aura lieu avant le 10 juillet 2019. Les critères de cette sélection seront les suivants : motivation, adéquation du profil au projet indiqué et attentes des partenaires.

Vous serez informé(e) du projet sur lequel vous êtes affecté(e) dans le courant de l'été. Cette affectation dépendra des préférences indiquées dans votre lettre, de votre profil, des besoins des projets cliniques, et du nécessaire équilibre au sein de chaque équipe.

Contact : clinique.droit@sciencespo.fr